

## Appel à Candidature - Mastère MEHmed



Il est porté à la connaissance des candidats à l'inscription en mastère, ce qui suit :

1. Le dépôt des candidatures se fait exclusivement par internet sur le site de la Faculté des Sciences de Monastir à l'adresse : <http://www.fsm.rnu.tn/fra/mastere>
2. La capacité d'accueil du mastère MEHmed est de 15 étudiants.
3. Le classement de tous les candidats se fera suivant :
  - a- La nature du diplôme (licence appliquée ou fondamentale – Chimie, Biologie, physique-chimie et Sciences de l'Environnement, ingénieurs en génie chimique, procédés, analytiques, énergétique et agronomique).
  - b- Le niveau universitaire (BAC+3, BAC+4, BAC +5).
  - c- L'établissement d'origine (FSM ou autre).
  - d- Le score calculé comme suit :

A- La formule de score pour les candidats du niveau BAC+3 est :

$$\text{Score} = \text{BBac} + M1 + M2 + M3 - R + \text{Sp} - 2 \text{ RM}$$

B- La formule de score pour les candidats du niveau BAC+4 est :

$$\text{Score} = \text{BBac} + M1 + M2 + M3 + M4 - R + \text{Sp} - 2 \text{ RM}$$

C- La formule de score pour les candidats du niveau BAC+5 est :

$$\text{Score} = \text{BBac} + M1 + M2 + M3 + M4 + M5 - R + \text{Sp} - 2 \text{ RM}$$

- BBac est un bonus de BAC, il est égal à : +1 pour une mention Assez Bien, +2 pour une mention Bien et +3 pour une mention Très Bien,
- M1, M2, M3, M4 et M5 sont respectivement les moyennes en première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième année. Pour les licences appliquées, **M3 est la moyenne du semestre S5 ; la note du projet de fin d'études n'intervient pas dans le calcul de cette moyenne.**
- Sp est un bonus de +1,5 pour chaque réussite en session principale,
- R est égal à 2 pour un redoublement en licence et 5 pour deux redoublements en licence. Elle est égale à 1 pour un redoublement en classe préparatoire et 3 pour deux redoublements en classe préparatoire. Elle est égale à 7 pour un troisième redoublement pour les candidats de niveau BAC+5. Il est à rappeler qu'au plus, 2 redoublements sont autorisés pour les niveaux BAC+3 et BAC+4, et 3 redoublements pour le niveau BAC+5.
- RM est égal au nombre de redoublements éventuels en mastère (même type de mastère c.-à-d. recherche ou professionnel) tout en sachant qu'un seul redoublement en mastère est permis.

4. Les étapes de sélection des dossiers de candidature à l'inscription en mastère se feront selon le calendrier suivant :

du 01 au 14 août 2021	Ouverture du dépôt en ligne des candidatures sur le site web de la Faculté des Sciences. Le site sera fermé au dépôt des candidatures le 14 août 2021 à minuit
18 août 2021	Publication de la liste de tous les candidats ( <i>Erasmus MehMed</i> ) avec leurs scores
20 – 23 août 2021	Réception des réclamations (type I – <a href="#">cliquez ici</a> ) par email uniquement sur <a href="mailto:mehmed@fsm.rnu.tn">mehmed@fsm.rnu.tn</a>
26 août 2021	Publication de la liste des étudiants ( <i>Erasmus MehMed</i> ) admissibles et de la liste d'attente classés sur la foi des déclarations des candidats
du 27 au 30 août 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception des dossiers de candidature des étudiants (<i>Erasmus MehMed</i>) admissibles et ceux sur la liste d'attente par email, uniquement, sur <a href="mailto:mehmed@fsm.rnu.tn">mehmed@fsm.rnu.tn</a>.</li> <li>• Réception des réclamations (type II – <a href="#">cliquez ici</a>) relatives aux listes des candidats admissibles et ceux des listes d'attente par email uniquement sur <a href="mailto:mehmed@fsm.rnu.tn">mehmed@fsm.rnu.tn</a></li> </ul>
31 août 2021	Publication de la liste <u>provisoire</u> des étudiants ( <i>Erasmus MehMed</i> ) <u>admissibles</u> et de la liste d'attente
01 septembre 2021 ( <i>date unique</i> )	Réception des réclamations (type III – <a href="#">cliquez ici</a> ) par email uniquement sur <a href="mailto:mehmed@fsm.rnu.tn">mehmed@fsm.rnu.tn</a>
02 septembre 2021	Publication de la liste <u>définitive</u> des étudiants ( <i>Erasmus MehMed</i> ) <u>admissibles</u> et de la liste d'attente
03 septembre 2021 ( <i>date unique</i> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Audition des admissibles (<i>Erasmus MehMed</i>)</li> <li>• Remise des dossier papiers complets</li> </ul>
05 septembre 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication de liste <u>définitive</u> des <u>admis</u> pour le master MEHMed</li> </ul>
du 06 au 10 septembre 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiement en ligne des frais d'inscription (<a href="#">cliquez ici</a>)</li> <li>• Inscription administrative (présence sur place obligatoire)</li> </ul>
13 septembre 2021	Début des cours.

5. Les papiers demandés :

- Seuls les candidats admissibles ou sur la liste d'attente (listes publiées sur le site comme indiqué sur le calendrier) sont tenus de fournir un dossier papier, lors de l'audition, justifiant les informations données lors du dépôt numérique de leur candidature
- Il est à rappeler que dans toute correspondance (dossier papier, réclamation...) une copie du formulaire de candidature doit être fournie et vu que le site sera fermé aux candidatures le 14 août 2021 et que de ce fait les candidats n'auront plus accès à leur compte ; chaque candidat doit imprimer son formulaire après dépôt, avant la date de clôture du 14 août 2021.
- Le candidat admis ou inscrit sur la liste d'attente, doit obligatoirement fournir (par email et lors de l'audition) un dossier complet comportant les pièces suivantes :
  - une copie de la CIN
  - une copie du formulaire de candidature à imprimer sur le site après le dépôt
  - une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes du Baccalauréat
  - une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes de chaque année de réussite
  - une attestation de retrait d'inscription (s'il y a lieu)
  - Tout document officiel (pour ceux qui en disposent) attestant d'une quelconque activité au sein de la société civile en relation avec la thématique du mastère.

Remarques très importantes :

1. Le candidat fournissant de fausse(s) donnée(s) lors de l'enregistrement de sa candidature sur le site sera automatiquement éliminé. Aucune réclamation à ce propos ne sera étudiée, quel qu'en soient les raisons.
2. Le candidat ne respectant pas scrupuleusement le calendrier, perd définitivement son droit à l'inscription en mastère.
3. Celui qui ne peut plus accéder à son compte à cause de l'oubli du mot de passe est automatiquement éliminé de la liste. Il n'y a aucune possibilité de vous fournir le mot de passe. Veuillez SVP imprimer votre formulaire rempli juste après l'avoir "Envoyer".

4. **Les candidats retenus auront à passer une audition pour l'admission définitive**

5. Le plan des études du mastère proposé peut être consulté à l'adresse suivante :  
<http://www.fsm.rnu.tn/useruploads/files/Erasmus/MEHMED/plan%20des%20%C3%A9tudes%20mehmed.pdf>

